

Crédits: 12

Présentation

En bref

Ce programme s'adresse aux étudiants et aux diplômés du programme de maîtrise en orthophonie (3109) qui souhaitent faire reconnaître les compétences acquises en pratique collaborative.

Objectifs du programme

Ce programme vise le développement de compétences en pratique collaborative. L'étudiant s'initie notamment à la collaboration interprofessionnelle en santé et développe des compétences de collaboration et de partenariat avec la personne ayant un trouble de la communication ou de la déglutition et ses proches.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Programme offert à temps partiel ou à temps plein.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Pour être admissible au programme, le candidat doit être inscrit ou être diplômé du programme de maîtrise en orthophonie (3109).

Études hors Québec

Base universitaire

Pour être admissible au programme, le candidat doit être inscrit ou être diplômé du programme de maîtrise en orthophonie (3109).

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (12 crédits)

CIS1001 Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)

CIS1002 Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)

CIS1003 Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)

ORT6050 Formation clinique en orthophonie 5 (6 crédits) (ORT6048; ORT6049)

ORT6067 Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 1 (1 crédit)

ORT6068 Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 2 (2 crédits) (ORT6067; ORT6025)

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants qui n'ont pas terminé le programme de maîtrise en orthophonie (3109) sont tenus de s'inscrire à des activités du programme 3109 chaque trimestre pendant leur cheminement, et ce, jusqu'à la diplomation. L'étudiant qui ne respecte pas cette règle est exclus du programme court.

Description des activités

CIS1001 Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de s'initier au travail d'équipe comme prémices à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec la personne et ses proches. Dans ce premier cours d'une série de trois, l'étudiant se familiarisera avec les cursus des autres professions universitaires de la santé en plus de vivre ses premières expériences de collaboration interprofessionnelle.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1002 Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de se familiariser avec les rôles, compétences et responsabilités des différents membres d'une équipe interprofessionnelle. Dans ce deuxième cours d'une série de trois, les facteurs facilitants et les obstacles au travail en collaboration interprofessionnelle seront explorés.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1003 Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant d'intégrer dans divers contextes de pratique les connaissances et les habiletés acquises en collaboration interprofessionnelle lors des deux cours précédents de ce continuum de trois. L'étudiant mènera à terme un projet de collaboration interprofessionnelle afin de parfaire le développement de ses compétences.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Note : Aucune dérogation relative à la substitution ou au cours en tutorat ne peut être accordée pour ce cours.

ORT6050 Formation clinique en orthophonie 5 (6 crédits) (ORT6048; ORT6049)

Stage intensif permettant à l'étudiant de développer les compétences nécessaires pour exercer l'ensemble des rôles de l'orthophoniste en milieu clinique, menant ainsi à l'autonomie professionnelle. Séminaires d'accompagnement en stage et activité de pratique réflexive portant sur le développement de ses compétences, la construction de son identité professionnelle et l'appropriation de la culture professionnelle.

ORT6067 Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 1 (1 crédit)

Introduction aux notions et principes de la relation d'aide, de collaboration et de partenariat avec la personne ayant un trouble de la communication ou de la déglutition et ses proches et ce, aux différentes étapes du cycle clinique en orthophonie : anamnèse, évaluation, annonce de conclusion et de recommandations, plan d'intervention et prise de décision partagée, fin du traitement. Analyse des facteurs pouvant faciliter ou nuire au développement d'une relation d'aide et de collaboration. Développement des attitudes essentielles au travail clinique et application lors d'activités pratiques. Réflexion critique du processus individuel de développement des attitudes et habiletés qui sous-tendent la relation d'aide et de collaboration avec la personne et ses proches.

ORT6068 Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 2 (2 crédits) (ORT6067; ORT6025)

Vécu psychosocial et spirituel des personnes ayant un trouble de la communication ou de la déglutition et de leurs proches, et notions d'adaptation et de résilience. Compréhension de l'influence de ce vécu et des facteurs sociaux et culturels sur le développement de la relation entre le professionnel et la personne ou ses proches. Application des techniques et méthodes d'entrevue qui contribuent au développement d'une relation d'aide et de collaboration dans le cadre d'activités cliniques en orthophonie. Réflexion critique du processus individuel de développement des attitudes et habiletés qui sous-tendent la relation d'aide et de collaboration avec la personne et ses proches.